

Bulletin officiel d'inscription

- Nom et Prénom¹ :
- Adresse :
- Tel :
- Emplacement souhaité² :
- Adresse mail :
- Véhicule (or Rue des farges, du pont de l'Agage et Place de la Halle)
O oui O non
- Type de Véhicule³ (voiture, fourgon, Suv, camion ...) :

¹ Un bulletin par emplacement doit être rempli.

² L'attribution des emplacements est effectuée par l'organisation, en fonction des places disponibles. Le numéro d'emplacement est communiqué le jour même, sans garantie d'obtenir celui souhaité.

³IMPORTANT : La taille minimum de l'emplacement **doit être au moins égale à la longueur du véhicule.**

Le cas échéant, votre emplacement initialement prévu sera attribué à une tierce personne.

- J'expose : le samedi 22 Le dimanche 23 Les deux jours
- Nombre de mètres : x 6.5 euros (pour les 2 jours, le ml) =euros
- Marchandises exposées :

L'organisateur se réserve le droit de sélectionner le type de marchandises exposées et de ne pas valider l'inscription. Le non-respect de la marchandises annoncée peut entraîner votre exclusion de la brocante. **ATTENTION : En cas de mauvais temps, la manifestation ne sera pas annulée et aucun remboursement ne sera exigible de la part des exposants.**

- N° d'une pièce d'identité **IMPERATIF** (particuliers) :
- Lieu de délivrance :
- N° de registre (professionnels) :
- Lieu de délivrance :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Règles à respecter pour participer

Les réservations payantes (ou gratuites)

seront obligatoirement faites à l'avance.

Votre chèque sera débité après la brocante et devra être libellé à l'ordre de
CEBAZAT ANIMATIONS

IMPORTANT : selon l'arrêté préfectoral cité en introduction.

Pour que l'inscription soit prise en compte, il faut :

- Pour le particuliers, **le numéro d'une pièce d'identité,**
- Pour les professionnels, **le numéro de registre,**
- Le règlement par chèque joint au bulletin d'inscription.

Seuls les bulletins d'inscription **accompagnés du règlement** seront pris en compte. Ils doivent nous être retournés avant **le 14 novembre 2025**, à l'adresse suivante :

CEBAZAT ANIMATIONS, 8 cours des Perches, 63118 Cébazat

ATTENTION : Votre emplacement PAYANT sera réservé **jusqu'à 8H.** Passé ce délai, il sera réaffecté.

ATTENTION : Les emplacement gratuits réservés aux cébazais sont limités à 3m et seront : *Rue des Farges et de l'Agage et Place de la Halle.*

Par respect pour les bénévoles de notre association, il est impératif de laisser votre emplacement dans le même état qu'à votre arrivée. Tout manquement entraînera le refus de votre demande d'inscription aux prochaines éditions.

ATTENTION :

Pour des raisons de sécurité et du plan vigipirate **«urgence attentat»**, les véhicules ne pourront pas sortir avant 18H00.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter :

- Par téléphone : **06.42.77.14.55**
- Par mail : **cebazat.animations@gmail.com**

L'association Cébazat animations, organisateur de la brocante, décline toute responsabilité en cas de vol à la tir ou à l'étalage.